



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 16 avril 2021

Point hebdomadaire sur la situation sanitaire et recommandations

La situation épidémique se maintient cette semaine à un plateau important dans l'Aude. Pour lutter contre l'épidémie, la vaccination continue de s'accélérer avec l'ouverture de deux centres de grande capacité à Narbonne et à Carcassonne. Pour protéger les professionnels particulièrement exposés au virus, le préfet de l'Aude organise une campagne de vaccination exceptionnelle à partir de ce week-end.

La situation épidémique se stabilise à un plateau haut dans l'Aude

Cette semaine, le taux d'incidence se maintient à un plateau élevé de 243 pour 100 000 habitants (contre 234 la semaine dernière). Le taux de positivité augmente sensiblement en passant de 4,4 % la semaine dernière à 5,9 % cette semaine.

Les chiffres des nouvelles contaminations restent à un niveau stable cette semaine : on dénombre 846 nouveaux cas cette semaine contre 879 la semaine dernière, et 2 087 nouveaux cas contact cette semaine contre 2 030 la semaine dernière.

La tension se maintient au même niveau dans les hôpitaux du département

Dans les hôpitaux du département, 134 personnes sont hospitalisées pour la Covid-19 (contre 129 la semaine dernière), dont :

- 14 personnes en réanimation (contre 15 la semaine dernière) ;
- 60 patients en lits conventionnels (contre 66 la semaine dernière) ;
- 60 patients en services de soins de suite et de réadaptation (SSR) (contre 48 la semaine dernière).

A ce stade, on ne constate plus de nouveaux décès en EHPAD liés à la Covid19. En établissements hospitaliers, 315 décès liés à la Covid ont été comptabilisés depuis le début de l'épidémie.

Le département poursuit l'accélération de la vaccination, appuyée par l'ouverture de centres de grande capacité

Au total, 93 413 vaccinations ont été effectuées depuis le 5 janvier 2021 (dont 69 463 primo-vaccinations). 23 680 audois sont aujourd'hui vaccinés définitivement.

Deux centres de vaccination de grande capacité, adossés aux deux centres hospitaliers de Carcassonne et de Narbonne, permettront de renforcer cette dynamique positive.

Le centre de Narbonne a été ouvert le **12 avril** et celui de Carcassonne ouvrira le **19 avril**. Ils permettront de réaliser immédiatement 400 injections par jour, pour atteindre progressivement 800 injections quotidiennes au mois de mai, et 1 000 injections par jour au mois de juin.

Dès ce week-end et conformément aux annonces du Premier ministre, le préfet de l'Aude organise la vaccination des personnels prioritaires

Pour protéger les professions particulièrement exposées au virus, une action de vaccination sera réalisée à partir de ce week-end, en lien avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Aude.

Sont éligibles à ce dispositif, lorsqu'ils sont **plus de 55 ans** :

- les professeurs des écoles, collèges et lycées ;
- les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ;
- les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ;
- les professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels ;
- les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux et municipaux ;
- les gendarmes ;
- les surveillants pénitentiaires ;
- les personnels techniques des collectivités territoriales ;
- les agents de surveillance des douanes.

Pour bénéficier de la vaccination, les personnels concernés sont invités à prendre rendez-vous au centre de vaccination du SDIS de l'Aude.